

LIGUE pour la PROTECTION des OISEAUX CHAMPAGNE-ARDENNE

Der Nature - Ferme des Grands Parts - D13 - 51290 Outines

N° Siren : 343 055 935

Procès Verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 27 avril 2019 à Louze (Rives Dervoises) (52)

Le Président ouvre la séance à 14 H 30 en remerciant l'assistance d'être venue à cette Assemblée Générale Extraordinaire 2019.

Le Président propose de désigner deux personnes scrutatrices et deux secrétaires de séance : aucune opposition aux personnes désignées.

Scrutateurs : Léa Schlemmer, Lionel Bouillon

Secrétaires : Louis Parisel et Claude Bouillon

Les remerciements sont adressés aux personnalités présentes :

Jean-Jacques BAYER, Conseiller Régional, Maire de Montier-en-Der.

Bernard PASQUIER, Maire de Louze.

Martine THOUVENOT, représentant Fabrice DOUET, Maire de Puellémontier.

Alain GAVIER, Vice-président du festival de Montier.

Jérôme CHAMOIN, de l'association CIEL Sud Haute-Marne.

Vincent TERNOIS du CPIE de Soulaines.

Le Président passe ensuite à la présentation du Rapport de Gestion du Conseil d'Administration relatif à l'exercice clos le 31/12/2018.

Nous vous avons réunis en assemblée générale afin que, conformément aux dispositions légales, réglementaires et statutaires, vous puissiez vous rendre compte de l'activité de l'association durant l'exercice 2018 et examiner les comptes de l'exercice clos le 31/12/2018.

Pour votre information, les documents sont disponibles sur Internet et sont tenus à votre disposition au siège de l'association.

1 Rapport Moral

« Imaginez. Vous vous réveillez et quelque chose a changé. Vous n'entendez plus le chant des oiseaux. Vous regardez par la fenêtre : les paysages que vous avez jadis chéris sont désormais desséchés et toute vie en a disparu. L'air et l'eau, tout ce que vous respirez et qui permet la vie, est altéré. Ce n'est pas un cauchemar et encore moins une illusion. Vous le savez. Vous le savez parce que nous en constatons les premiers effets. Le temps du déni est révolu. Nous ne sommes pas

seulement en train de perdre la bataille contre le changement climatique, nous sommes en train de perdre notre bataille contre l'effondrement de la biodiversité. ».

Proférée le 24 mars 2018, cette annonce d'Emmanuel Macron est totalement passée inaperçue, preuve sans doute que personne n'y accorde beaucoup de crédit. Preuve en est, ce beau discours qui ne s'est pas concrétisé en actes depuis. Reconnaissons qu'en la matière, il n'est pas le seul chef d'état à user seulement de mots dans ce domaine. Bien avant lui en 2002, Jacques CHIRAC avait prononcé son fameux « Notre maison brûle et nous regardons ailleurs » ...

Bref les gouvernants passent, on n'entend même plus une mouche voler ou une abeille butiner !

En cherchant bien toutefois, des actes on en trouve quelques-uns : diminution de moitié du prix de permis de chasse national, rallonge d'un mois supplémentaire pour la chasse aux oies, projet d'augmentation du quota d'abattage de loups. De son passage dans le secteur bancaire et au ministère des finances, notre président a gardé l'art de manipuler les opérations et les chiffres. Le tout sans retenue, ni discernement. Il l'aura d'ailleurs appris à ses dépens puisque le Conseil d'Etat a fort légitimement et une nouvelle fois retoqué la prolongation accordée pour la chasse aux oies.

Ajoutons à ce tableau, l'opposition du gouvernement à un moratoire européen sur la chasse à la tourterelle des bois, espèce pourtant menacée de disparition, le maintien des chasses traditionnelles (à la glu, à la matole...), la possible réouverture des chasses présidentielles... on en passe, hélas!

Bref, vous l'aurez compris, ce n'est pas de ce côté qu'il faut attendre des avancées notoires. Nous avons toujours préféré les actions concrètes et durables, aux beaux et vains discours.

Celui-ci sera donc le plus bref possible.

C'est d'ailleurs cette volonté de nous appuyer sur des actions concrètes qui nous amène à organiser cette année notre assemblée générale à Louze, l'un des quatre villages qui composent la commune nouvelle de RIVES DERVOISES, où nous menons actuellement un diagnostic de la biodiversité communal qui conduit à la réalisation d'aménagements pour reconquérir les milieux propices à la préservation de la faune de proximité.

Notre implication sur le terrain se manifeste notamment :

Par la mise en œuvre de nombreux suivis qui contribuent à une meilleure connaissance de l'état et de l'évolution des espèces.

Des actions de sensibilisation auprès du grand public. En 2018, notre association a ainsi proposé plus de 150 sorties, expositions, accueils sur stands pour plus de 10 000 personnes accompagnées ou renseignées sachant que je ne dispose pas de tous les chiffres et que nous sommes particulièrement tributaires des conditions météorologiques qui n'incitent pas toujours à la participation.

A ce titre et entre autres, j'estime que nous jouons pleinement notre rôle de promoteur d'un tourisme de nature éthique et responsable tout en participant à la valorisation de nos territoires.

Que ce soit en assurant la gestion de sites et de milieux, en accompagnement des particuliers ou des collectivités qui souhaitent proposer des aménagements propices à la préservation de la biodiversité, notre implication s'exprime également à travers les nombreux dossiers qui nous sont confiés et pour lesquels nous portons une expertise et des compétences reconnues.

Nos actions sont également allées vers le jeune public. Nos deux animatrices sont ainsi intervenues dans une quarantaine de classes en 2018. Grace notamment à l'aide du Conseil régional pour l'éducation à l'environnement et au développement durable du jeune public, 3350 élèves ont pu ainsi bénéficier d'animations pour mieux connaître la nature de proximité et pour mieux la préserver. Un effectif auxquels s'ajoutent les 1300 jeunes qui ont bénéficié d'actions de sensibilisation menées par nos bénévoles.

Au risque de ne pas être exhaustif, je vous laisse consulter par ailleurs le rapport annuel de nos nombreuses activités dont la densité et la diversité doivent principalement au professionnalisme de notre équipe et à l'investissement de nos bénévoles.

Je voudrais donc ici remercier Christophe, notre directeur et son équipe salariée, les membres du Conseil d'administration et toutes les personnes qui contribuent par leur engagement à porter au plus haut les valeurs de notre association.

Nous portons également nos convictions à travers certaines positions que nous sommes amenés à prendre pour nous désolidariser de certains projets qui ne nous paraissent pas en adéquation avec les enjeux à relever. Le cas du projet de parc médiéval à Sainte-Ménéhould pour lequel plusieurs dizaines d'hectares de forêt ont déjà été défrichées. Le cas également du futur Parc naturel national des forêts de feuillus de Champagne-Bourgogne qui, à force de compromis, va finir de ressembler à une coquille vide. J'y reviendrais à la fin de cette intervention en vous proposant de voter une motion.

Le cas encore lorsque nous sommes amenés à saisir la justice à chaque fois que nous constatons et que l'on nous informe d'atteintes aux espèces ou aux milieux. Ces différentes prises de positions ne nous amènent pas que des amis. Je suis conscient que certains aimeraient que nous allions encore plus loin dans notre militantisme, sachez que nous nous engageons à chaque fois que nous disposons des arguments qui nous le permettent.

L'année 2018 aura été dense et riche mais pas question de nous reposer sur nos lauriers. Nous cherchons constamment à innover et à nous renouveler. Citons par exemple la création d'un nouveau groupe local en Argonne et le lancement du label Ecole Nature dont la 1^{ère} édition sera attribuée cette année.

2019 est déjà bien engagé et semble sur de bons rails. A l'image de la 13^{ème} édition de la Nuit de la Chouette qui a connu un succès sans précédent. Dans le prolongement des actions que nous menons actuellement sur la commune de Rives Dervoises, nous avons également engagé

l'élaboration d'un diagnostic de la biodiversité communale dans la commune mitoyenne de Ceffonds.

Et déjà nous nous projetons vers la fin de l'année avec l'organisation du 4^{ème} Colloque ornithologique Grand Est qui se tiendra le 30 novembre à Montier-en-Der et sur 2020 avec l'organisation de la 23^{ème} édition des Rencontres du réseau busards au lycée de la Nature et du Vivant à Somme-Vesle dans la Marne....

Voilà des années que nous alertons en vain sur l'effondrement de la biodiversité. Nos interventions étaient, il y a encore peu, rangées au rang de militantisme dogmatique ... Au mieux, on nous traitait alors d'empêcheurs de tourner en rond, au pire, d'extrémistes, de khmers verts ou encore d'ayatollahs de l'écologie.

Etude après étude, force est de constater que le temps nous donne malheureusement raison. Le message semble progressivement se diffuser dans les rangs du grand public et nous sommes désormais régulièrement interpellés sur la disparition des insectes et des oiseaux qui fréquentaient en nombre notre environnement direct.

Le dérèglement climatique est aujourd'hui un sujet d'inquiétude légitime tant son niveau d'impact sur nos conditions de vie futures reste incertain et lié à notre degré de réactivité. Les causes de régression de la biodiversité sont-elles parfaitement repérées. Elles sont directement liées aux diverses pressions exercées par les activités humaines. Profitant du Grand Débat, la LPO a fait plusieurs propositions concrètes demandant notamment la mise en œuvre des moyens nécessaires pour que les sites Natura 2000 soient réellement protégés, la création d'un réseau de forêts en évolution libre ou la création de 20 réserves naturelles nationales.

Dans un tel contexte, rien d'étonnant à ce que les positions se radicalisent également. La récente plainte de la LPO à l'encontre de l'Etat pour non-respect de la « Directive oiseaux » témoigne de cette incapacité à faire entendre nos arguments. En cause notamment certaines pratiques de chasse dites traditionnelles ou les tentatives répétées du Gouvernement d'obtenir la prolongation de la chasse aux oies. Une attitude persistante que le ministre de l'écologie a défendu en évoquant le principe de « gestion adaptative » qui ouvre la possibilité d'augmenter les prélèvements d'une espèce dont les effectifs sont estimés en augmentation. Tant qu'à faire, on aurait préféré qu'il se pose la question pour les espèces en mauvais état de conservation mais pour autant toujours chassées.

A tous ceux qui défilaient et qui défilent encore pour le climat et la biodiversité, je vous invite à concrétiser votre engagement en apportant votre soutien et à vous investir dans une association

telle que la nôtre. Notre voix doit à l'évidence porter plus fort car malgré les constats scientifiques alarmants, malgré la mobilisation grandissante, nos décideurs font encore la sourde oreille.

Certes, les petits ruisseaux font les grandes rivières ! Reste à savoir si tous nos "petits pas" suffiront à répondre aux enjeux auxquels nous devons faire face pour garantir une planète vivante et vivable à nos enfants.

A travers ses messages, ses positions et ses actions, notre association est prête à en prendre et à faire sa part. Pour autant, cet engagement risque d'être insuffisant sans une inflexion forte des politiques en cours et sans une remise en cause de nos modes de consommation, de déplacements, de communication Il faut changer nos modèles et nos comportements. Y sommes-nous prêts ! Rien n'est moins certain.

Dans ce contexte nourri d'inquiétudes, je tenais à vous remercier pour votre soutien en comptant sur vous pour nos actions à venir et en espérant vous y retrouver de plus en plus nombreux prêts à relever les manches et les défis qui se dressent devant nous.

Comme évoqué précédemment, je souhaitais vous proposer de voter une motion ayant trait au futur Parc national de forêt de Champagne et Bourgogne. Au regard de sa proximité, nous devrions nous réjouir de la proximité de ce projet très attendu pour le territoire qui escompte bénéficier des retombées pour assurer son développement. Afin de concilier activités économiques et protection environnementales, l'exploitation forestière reste maintenue sur la majeure partie du parc à l'exception de 3 000 hectares intégrant une réserve intégrale. Constitué de forêts anciennes dont les arbres ont plus de 250 ans, cet espace d'exception est dédié à la recherche scientifique où la forêt est laissée en libre évolution.

Nous avons eu l'occasion à plusieurs reprises de souligner les incohérences de l'Etat qui porte pourtant ce projet. En 2015, nous avons ainsi protesté contre la coupe de gros arbres par l'ONF dans le périmètre de la future réserve. La grande majorité des équilibrages réalisés jusqu'ici l'ont été au détriment des conditions de naturalité qu'un site tel que celui-ci est en droit de prétendre. Nos préconisations pour éviter des conflits d'usage en favorisant un partage plus équilibré des espaces ou pour limiter la pression de chasse de certaines espèces, n'ont pas été entendues. A force de compromis et de concessions, ce projet pourrait finalement n'apporter aucune plus-value environnementale

L'Etat, qui je le rappelle est à l'initiative de ce parc national, a finalement autorisé que des coupes soient prochainement réalisées dans cette réserve intégrale.

Projet de motion

Si nous nous ne pouvons que nous réjouir de l'opportunité que présente la création de ce projet de Parc Naturel pour son territoire d'implantation, nous restons extrêmement réservés quant à la

plus-value environnementale à laquelle il est censé répondre dans un contexte d'effondrement général de la biodiversité.

*Au regard de leur ancienneté, les forêts constituant le futur parc national abritent de **nombreux milieux naturels** et légitiment pleinement ce projet.*

Espace de référence pour observer et étudier la naturalité forestière, la création d'une réserve intégrale de 3 000 hectares, la plus grande de France, doit affirmer la vocation de ce territoire.

Il est aujourd'hui question de procéder à des coupes forestières dans cette réserve, juste avant la création officielle du parc, prévue pour novembre 2019.

Si elles devaient être maintenues, ces opérations auront un impact particulièrement néfaste sur la biodiversité.

Afin de préserver la valeur scientifique de cette réserve, nous réitérons notre demande de faire instamment cesser toute opération d'exploitation forestière dans ce périmètre, l'Etat se devant d'être exemplaire au risque de ne pas être crédible dans ses propres exigences.

2/ Rapport d'activité

Il est disponible sur le site internet de la LPOCA et imprimé à disposition de chaque présent à l'A.G.

Rapport d'activité : le Président Etienne CLEMENT donne la parole à :

- **Aurélien Deschatres et Julia D'Orchymont qui présentent le dispositif TVB (Trame Verte et Bleue) sur le Grand Est.**

Ils rappellent le contexte :

- Commune volontaire pour le DBC (Diagnostic Biodiversité Communale)
- Enjeux de protection
- document qui donne les grandes lignes pour développer la biodiversité
- dossier déposé en Région Grand Est pour faire l'appel à projet en vue de réaliser les travaux.
- Réalisation : on souhaite impliquer les populations et développer le volet sensibilisation.
- Difficultés rencontrées : les secteurs les plus dégradés ; éviter les plastiques pour la protection des plantations ; les surfaces des propriétés communales sont parfois réduites.
- Perspectives : travaux à poursuivre sur les communes engagées en 2018 ; début des travaux sur Rives Derroises ; poursuite des dépôts de Projets TVB pour les Communes en 2019/2020/2021.

En 2018, les 3 communes de Warnécourt (08), Serzy-et-Prins (51) et Champignol-lez-Mondeville (10) ont bénéficié de la mise en place d'aménagements en faveur de la biodiversité
Pour 2019, Rives Derroises et Val de Vesle.

Rives Derroises : les communes volontaires des Rives Derroises (Louze, Ceffonds, Longeville-sur-la-Laines et Puellémontier), après un long travail de préparation, bénéficieront de réalisations concrètes (plantations de haies et d'arbres fruitiers, réouverture de pelouses sèches, création ou restauration de mares...).

À remarquer : le dispositif de financement unique pour le Grand Est qui réunit cinq financeurs

(Région Grand-Est, DREAL Grand-Est et des 3 Agences de l'eau).

Martine THOUVENOT, adjointe du Maire de Puellemontier, intervient à propos de la TVB des Rives Dervoises. Après un DBC (Diagnostic de la Biodiversité Communal) réalisé par notre association, après un gros travail en commission bien porté par notre Président Etienne Clément, notre Directeur Christophe Hervé et Julien Rougé, elle présente l'agenda des actions et précise qu'une quarantaine de projets de particuliers ont été retenus.

- **Jeremy Zwald, Sylvie Dewasme et Etienne Clément qui présentent l'écotourisme au lac du Der et en particulier la fête de la Grue**

La 12^{ème} fête de la Grue se déroulera du 19 au 27 octobre 2019. Elle inaugure la saison ornithologique au lac du Der. Etienne souhaiterait un partenariat avec le Festival de la photo de Montier-en-Der pour accueillir des expositions de photographes locaux.

Le Salon de la biodiversité se déroulera à Der Nature le 19 octobre et le Salon des Oiseaux de jardins clôturera cette semaine le dimanche 27 octobre.

- **Sylvie Dewasme** rappelle les actions couronnées de succès de 2017 et 2018 menées en faveur du jeune public (voir doc + diapos). Présentation du mercredi pour les enfants des environs, des Centres de loisir de Vitry-le-François et de Saint-Dizier lors de la 11^{ème} Fête de la Grue. Un grand merci est adressé aux bénévoles qui ont apporté une aide importante au bon déroulement de cette journée.

- **Jérémy Zwald** se réjouit de l'intérêt considérable du public lors des 2 années précédentes, rappelle les points forts de la 2^{ème} édition (proposition de nombreux nichoirs en terre, en osier, ...- les arbustes vendus par Planrupt, les Croqueurs de pommes, le miel et les pollinisateurs, les autres produits extraits du jardin, les petits qui n'ont pas été oubliés. 1200 visiteurs, 25 exposants et 19 bénévoles) et présente la 3^{ème} édition du salon des Oiseaux de jardins (voir doc + diapos) : il souhaite valoriser le terroir par le choix de paysans locaux et de productions locales.

- **Informations concernant la Coordination de la LPO Grand-Est**

- Le Colloque interrégional LPO Grand-Est est programmé à Montier-en-Der le 30 novembre 2019.
- La LPO Grand-Est a choisi le Grèbe huppé comme « oiseau de l'année ».
- La LPO Grand-Est était présente le 6 avril au festival de la photo animalière de Tignécourt (88).

Intervention de Monsieur BAYER

Remerciements pour les comptes de notre Association, le Président, le Bureau et les Bénévoles. Rappelle que les tendances des humains à ne pas respecter la Nature ne datent pas d'aujourd'hui (1912 !)

Remercie pour l'aide apportée lors de la réalisation du site du DER

Que la Région Grand Est a souvent été évoquée (Elle a une superficie supérieure à la Belgique)

D'évoquer pour le Festival de Montier en Der, une subvention éventuelle du Grand Est dans le cadre d'un ensemble unique DER et Forêt d'Orient avec une coordination autour de l'Ornithologie à envisager.

Remercie pour toute la pédagogie déployée auprès des enfants des écoles.

3/ Rapport financier de l'exercice 2018 présenté par Mme Lebonvallet (KPMG) :

Au niveau du compte de résultat :

- Les subventions imputées à l'exercice 2018 sont de 441,1 K€, soit 100,90 K€ de plus que l'exercice 2017.
 - Les facturations liées aux « études – conservation » se sont élevées en 2018 à 243,6 K€, soit 21,7 K€ de plus que l'exercice 2017.
 - Au total, le ratio subventions et facturations, est en augmentation avec une différence positive de 79,2 K€ pour 2018.
 - Les autres services et produits sont de 19,5 K€ en 2018, contre 23,8 en 2017.
 - Les aides sur charges de personnel sont stables avec 22,8 K€ en 2018.
 - Les reprises sur provision de 17,7 K€ correspondent principalement à une reprise de provision sur stocks.
- Les produits d'exploitation s'élèvent donc au total à 744,6 K€ en 2018, soit 71,6 K€ de moins qu'en 2017.

Concernant les charges d'exploitation :

- Les achats et charges externes sont de 250,0 K€ en 2018, soit une augmentation de 34,2 K € par rapport à 2017.
- Les charges de personnel et taxes s'élèvent à 459,5 K€ en 2018, soit 16,4 K€ de plus qu'en 2017, pour un effectif équivalent temps plein de 11,96.
 - Les dotations aux amortissements, aux provisions et autres charges passent de 41,2 à 40,6 entre 2017 et 2018.

Les charges d'exploitation s'élèvent donc au total à 750,2 K€ en 2018, contre 699,9 K€ en 2017, soit 50,1 K€ de plus.

Le résultat d'exploitation est ainsi négatif de 5,5 K€, mais est compensé par :

- un résultat exceptionnel de + 56,3 K€, correspondant, pour l'essentiel, au produit lié à l'abandon de frais des bénévoles.

Le résultat de l'exercice est donc un excédent de 52 026,26 €.

Les contributions volontaires en nature sont valorisées à 121 K€.

Au niveau actif et passif

Le fond de roulement au 31/12/2018 s'élève à 467 K€ et représente 8,1 mois de charges 2018. Selon les années, les 1^{ers} versements significatifs, liés aux subventions et études, peuvent intervenir entre avril et juillet. Dans ce contexte, il est sain pour l'association de disposer d'un fond de roulement supérieur à 6 mois.

EVOLUTION PREVISIBLE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

Vu l'arrêt progressif des aides emploi avenir, la perte liée aux subventions, l'exonération ZRR sur les charges sociales prévue en 2020 et la baisse de la taxe sur les salaires qui ne sont pas garantis de perdurer pour les années à venir, il convient de rester prudent si l'on souhaite maintenir la structure, l'équipe et les actions actuelles.

EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA DATE DE CLOTURE DE L'EXERCICE ET LA DATE DU RAPPORT

Aucun évènement important ou significatif n'est à signaler.

AUTRES INFORMATIONS

- Aucune modification n'est intervenue dans la présentation des comptes annuels et dans les méthodes d'évaluation retenue.
- L'association n'est pas fiscalisée.
- Aucune activité en matière de recherche et développement, aucune prise de participation.

En conséquence de tout ce qui précède, nous vous invitons à adopter les projets de résolutions qui seront soumis à votre vote.

4/ Rapport du Commissaire aux Comptes, M. RICHARD

Les comptes 2018 sont certifiés réguliers et sincères. Ils donnent une bonne image de l'association.

Conventions règlementées : deux conventions lient la LPO Champagne-Ardenne et la LPO grand-est, M Clément étant le président de ces deux associations : convention de mise à disposition de local pour un salarié du grand-est et apport financier de 15 000 euros avec droit de reprise en faveur de la LPO grand-Est. Cet apport doit être remboursé au 31/12/2019.

L'ensemble montre une structure très saine d'un point de vue financier.

« Je certifie la transparence des comptes. Pour les adhérents et les financeurs, je déclare ces comptes sincères et véritables. Le bilan est sain et je n'ai constaté aucune fuite financière ».

Le budget 2019 est mis aux voix et adopté à l'unanimité.

RESOLUTIONS PROPOSEES A L'ASSEMBLEE GENERALE ordinaire du 27 avril 2018 :

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale donne acte au conseil d'administration de la régularité de la convocation, de la communication des pièces aux membres de l'association et de la réunion.

Cette résolution est mise aux voix :

POUR : 104

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Cette résolution est adoptée

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, connaissance prise du rapport de gestion du Conseil d'Administration relatif à l'exercice clos le 31/12/2018, et après lecture du rapport général du Commissaire aux Comptes, approuve ce rapport de gestion et les comptes tels qu'ils ont été présentés, ces comptes se soldant par un excédent de 52 076,26 €.

Elle approuve également les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans le rapport de gestion du Conseil d'administration. LPO Champagne Ardenne.

Cette résolution est mise aux voix :

POUR : 104

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Cette résolution est adoptée

TROISIEME RESOLUTION

En conséquence de la résolution qui précède, l'assemblée donne au Conseil d'administration quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Cette résolution est mise aux voix :

POUR : 104

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Cette résolution est adoptée

Cette résolution est

QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le résultat ainsi qu'il suit :

- excédent 2018 s'élevant à 52 076,26 €, au compte réserves pour charges de personnel pour 26 000€ et au compte réserves pour fonds de roulement pour 26 076,26 €.

Les réserves charges de personnel et fonds de roulement sont ainsi portées aux sommes totales de 246 000.00 € et 143 556.20 €

Cette résolution est mise aux voix :

POUR : 104

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Cette résolution est adoptée

CINQUIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, connaissance prise du rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions réglementées approuve tant les conclusions de ce rapport que les conventions qui y sont relatées.

Cette résolution est mise aux voix :

POUR : 104

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Cette résolution est adoptée

SIXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide de nommer la FCN 2 Rue Gaston Arbouin BP 50197 - 10005 TROYES en tant que Commissaire aux comptes Titulaire et ce pour une durée de 6 ans, soit jusqu'à l'assemblée générale d'approbation des comptes clos le 31/12/20/24.

Cette résolution est mise aux voix :

POUR : 104

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Cette résolution est adoptée

SEPTIEME RESOLUTION

L'assemblée générale confère tous pouvoirs au porteur d'un extrait ou d'une copie du procès-verbal de ses délibérations, en vue de l'accomplissement des formalités de publicité, dépôt et autres qu'il appartiendra.

Cette résolution est mise aux voix :

POUR : 104

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

5/ Vote pour le renouvellement des administrateurs sortants et des nouveaux candidats

Le Conseil d'Administration peut compter 18 membres.

6 administrateurs sont sortants ;

Didier Donot, Francis Desjardins, Valérie Michel, Serge Paris, Jean-Michel Dubois et Claude Bouillon

Francis Desjardins a décidé de ne pas renouveler son mandat. Les cinq autres membres sortants du Conseil d'Administration sollicitent un nouveau mandat. Ils présentent devant l'assemblée, leur motivation. Serge Paris est excusé et a fait part de sa volonté par écrit.

Nous avons une nouvelle candidature exprimée par écrit : Jean Loup Foucher
Tous les bulletins comportant plus de 7 noms seront considérés comme nuls.

L'Assemblée, par son vote, élit

Didier Donot : 95 voix favorables

Valérie Michel : 95 voix favorables

Serge Paris : 95 voix favorables

Jean-Michel Dubois : 95 voix favorables

Claude Bouillon : 95 voix favorables

Jean Loup Foucher : 84 voix favorables

A noter 9 abstentions sur 104 votants

Ces 6 administrateurs sont élus pour un mandat de 3 ans. Le CA compte 18 membres, ce qui représente le maximum prévu dans les statuts.

6/ Questions diverses

Aurore Thouraut (adhérente) intervient :

- Proposition de végétaliser les repas au Salon des oiseaux des jardins, avec une possibilité de repas végétarien (voire végétalien, qui peut le plus peut le moins).

Concernant la trame verte et bleue, on notera un paradoxe dans la loi, qui oblige les communes à d'abord combler les "dents creuses" avant de pouvoir continuer les constructions, notamment sur les surfaces agricoles, mais cela au détriment des "oasis à faune" qui pouvaient rester en cœurs de villages.

Etienne a évoqué la volonté de changer les modes de déplacement et de communication, ce qui pourrait se matérialiser par des réunions LPO (AG, mais aussi réunions de groupes plus spécifiques, busards, cigognes etc.) sous la forme de webconférences (à l'aide de sites/logiciels tels que Webinar par exemple). L'IUCN le propose pour ses cycles concernant le sauvage et

sauvage et l'homme et ça ne devrait pas être trop dur à mettre en place. Personnellement, j'ai déjà dû faire le choix de ne pas me présenter à des réunions LPO car trop loin de chez moi. Avec le regroupement en région Grand-Est, le problème géographique pourra être amené à se représenter plus souvent.

Il est à déplorer les interventions du lobby de la chasse dans les écoles, qui paraissent plus fréquentes (ou plus médiatisées ?) que celles de la LPO... Un travail pourrait être mené dans ce sens, qui pourrait impliquer les bénévoles volontaires (et pas seulement les salariés de la LPO)

Les chasses à la glu ont été brièvement évoquées, sans qu'Etienne ne s'attarde sur le fait que l'ancienne AFB (Agence Française pour la Biodiversité) était en passe de devenir "l'Office français de la biodiversité" et que le Sénat a déjà modifié, en première lecture, le projet de loi pour le transformer en "Office français de la biodiversité ET DE LA CHASSE", accordant aux chasseurs de beaux privilèges qui vont complètement à l'inverse de la protection de la biodiversité, et notamment des oiseaux : « Les modes de chasse consacrés par les usages traditionnels à caractère régional appartiennent au patrimoine cynégétique national. À ce titre, ils sont reconnus et préservés. » (article 3 ter nouveau) et l'introduction des fédérations de chasse dans la gestion des parcs naturels (mais je ne retrouve plus le passage) pour les 2 points qui m'avaient le plus irrités.

<http://www.assemblee-nationale.fr/15/projets/pl1875.asp>

Les médias et les associations ont d'ailleurs déjà commenté ce texte (en PJ)

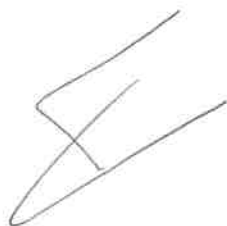
Je pensais qu'il fallait que tous à l'AG soient au courant pour ceux qui ne le savaient pas encore. Ce sont de grands retours en arrière dont la nature n'a pas besoin.

Madame Fouchet demande si un don de la LPO Champagne-Ardenne pour sauver les oiseaux de Notre Dame de Paris est envisageable ? Etienne répond que ce n'est pas notre secteur.

Alain Gavier, Vice-président du Festival de la Photo de Montier-en-Der répond favorablement à la demande de notre Président concernant le partenariat entre le festival et notre association. En tant que membre du syndicat du Der, il annonce que des travaux pour la mise aux normes de l'électricité du bâtiment de la Ferme des Grands Parts sont programmés prochainement. Il en est remercié.

Le Président remercie toutes les personnes présentes ainsi que, une nouvelle fois pour son accueil, Monsieur le maire de la Commune de Louze qui a prêté gracieusement la salle des fêtes et déclare l'Assemblée Générale 2019 de notre association close. (16h30). La séance se termine par une invitation à boire le pot de l'amitié

Le Président
Etienne CLEMENT



Le Secrétaire
Louis Parisel

